

## DUT GEII (diplôme universitaire de technologie en génie électrique et informatique industrielle)

**Electronique, Electrotechnique et Automatique (EEA) : Formations de niveau bac+2**

Ayant un baccalauréat général scientifique (SG ou SV) ou un baccalauréat technique, vous pouvez suivre une formation polyvalente dans le domaine de génie électrique et de l'informatique industrielle qui vous permet d'exercer rapidement le métier de technicien qualifié en Électronique, Électrotechnique, Télécommunications, Automatique et Contrôle industriel dans des secteurs très variés où les besoins de recrutement ne cessent de croître, et où l'insertion professionnelle est d'autant plus facile que la formation adéquate et les compétences exigées sont acquises.

Pour cela, vous pouvez préparer un **DUT (diplôme universitaire de technologie) en GEII (génie électrique et informatique industrielle)** qui est une formation assez généraliste et constituée d'UE (unités d'enseignement) couvrant tous les domaines de la spécialité :

scientifiques de base (mathématiques, physique, électricité générale)

électroniques (analogique et numérique, CAO (conception assistée par ordinateurs))

informatiques (programmation et outils logiciels, microcontrôleurs, logique programmable (VHDL))

électrotechniques (distribution et installation, machines électriques, électronique de puissance)

automatique continue et discrète

travaux pratiques en EEA (électronique, électrotechnique et automatisme)

humaines (communication, anglais, économie de l'entreprise et gestion des organisations)

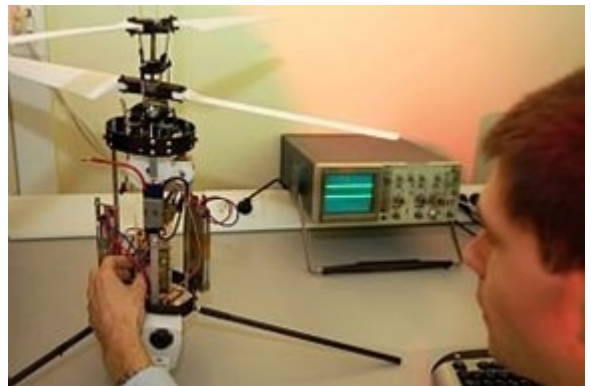
mémoire DUT : rapport d'activité professionnelle

Pour obtenir le DUT (de 120 Crédits ECTS – niveau bac+2), vous devez justifier d'au moins un an d'expérience professionnelle dans la spécialité. Si l'expérience est hors domaine, un stage de trois mois dans la spécialité est exigé.

Si vous voulez avoir une formation plus spécialisée, vous pouvez préparer un **diplôme de technicien supérieur en EEA (avec une option électronique – automatisme ou électrotechnique – automatisme)**. Ce diplôme (de 120 ECTS et de niveau bac+2 aussi) comporte moins d'UE que le DUT avec un nombre de crédits plus important (46 sur 120) affecté à l'expérience professionnelle qui doit être d'au moins deux ans dans la spécialité.

En préparant l'un de ces diplômes, l'étudiant peut, s'il le souhaite, avoir en parallèle une formation spécialisée dans le domaine des ascenseurs et des escaliers électromécaniques.

Cette formation, offerte conjointement avec la société Mitsulift[qui donne aux candidats sélectionnés l'occasion d'exercer le métier sur le terrain au sein de ses équipes d'installation, de réparation et de maintenance en leur payant les frais de scolarité et éventuellement l'embauche à la fin de la formation], donne lieu à la délivrance d'un **certificat professionnel de technicien en électrotechnique (option ascensoriste)**.



## La formation d'ascensoriste de niveau bac +1 permet de :

travailler directement sur un ascenseur,  
connaître ses principales technologies,  
comprendre le fonctionnement de ses principaux composants (caractéristiques et mode d'installation),  
être capable de comprendre et d'intervenir sur les systèmes de production de transport et de gestion de l'énergie électrique.

## Secteurs d'activités d'un technicien en EEA

la production industrielle (installation, maintenance et réparation des machines et de leurs systèmes de contrôle et d'automatisation...),  
l'audio-visuel (radio, TV par câbles, satellite, ou par faisceaux hertziens, IPTV, la télésurveillance, la production artistique et multimédia, les systèmes de sonorisation et de lumières...),

l'infrastructure des réseaux de communications (centraux téléphoniques, radiocommunications, bases de transmission, internet, fibre optique...),  
l'installation et la distribution électrique dans les bâtiments (éclairage, ascenseur, escalateur...),  
la fabrication, assemblage et réparation des cartes et des systèmes embarqués électroniques,  
la production et la conversion de l'énergie électrique (générateurs, UPS, énergie renouvelable éolienne et photovoltaïque, centrales électriques...)  
la protection des hommes et des biens (systèmes de sécurité, contrôles d'accès, vidéosurveillance, BMS (*building management systems*...))  
l'installation, maintenance et réparation d'équipements bureautiques (ordinateurs, téléphones, imprimantes, photocopieurs...), électroménagers, médicaux et hospitaliers, bancaires...  
l'automobile et le transport (ferroviaire, aérien, maritime, aéronautique...)

... et la liste est encore longue.

## **Nous contacter**

Dr Khaled Itani

01 360 027 / 125 ou 149

khaled.itani@lecnam.net